



*SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE DE BORDEAUX-MERIGNAC*

D2015/021

*Avenants aux marchés d'assurances*

- 11.A01- Assurances de la Responsabilité Civile*
- 11.A02- Assurance des Atteintes à l'Environnement*
- 11.A03- Assurance Protection Fonctionnelle*
- 11.A04- Assurance de la Protection Juridique*
- 11.A05- Assurance de la Flotte Automobile*
- 11.A06- Assurance des Dommages aux Biens*
- 11.A07- Assurance des Risques Statutaires du Personnel*

*Décision – autorisation*

Madame Emmanuelle CUNY Présidente, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le SIVU BORDEAUX – MERIGNAC a passé des marchés d'assurances, pour une période allant du 01 Janvier 2012 au 31 décembre 2015 :

- 11.A01- Assurances de la Responsabilité Civile*
- 11.A02- Assurance des Atteintes à l'Environnement*
- 11.A03- Assurance Protection Fonctionnelle*
- 11.A04- Assurance de la Protection Juridique*
- 11.A05- Assurance de la Flotte Automobile*
- 11.A06- Assurance des Dommages aux Biens*
- 11.A07- Assurance des Risques Statutaires du Personnel*

Ces marchés ont été relancés et suite à une incohérence dans la procédure de passation de marché, nous avons décidé de déclarer le marché sans suite et de relancer le marché d'assurances.

Pour tenir compte des délais de passation des marchés et pour que la collectivité continue à être couverte par des marchés d'assurances, des avenants de prolongation, pour une période de trois ou six mois, sont proposés pour les marchés cités ci-dessus.

C'est pourquoi, je vous propose d'approuver les termes de ces avenants et de m'autoriser à les signer.

## LE COMITE SYNDICAL

Vu les marchés :

- 11.A01- Assurances de la Responsabilité Civile
- 11.A02- Assurance des Atteintes à l'Environnement
- 11.A03- Assurance Protection Fonctionnelle
- 11.A04- Assurance de la Protection Juridique
- 11.A05- Assurance de la Flotte Automobile
- 11.A06- Assurance des Dommages aux Biens
- 11.A07- Assurance des Risques Statutaires du Personnel

Vu les propositions d'avenants, telles qu'annexées à la présente;  
Vu l'avis de la commission d'appel d'offres du SIVU en date du 03/11/2015 ;

**Adopte la délibération suivante :**

### **Article 1 :**

Décide de passer les avenants modificatifs pour les marchés pour prolonger la durée des marchés pour une période de :

- 11.A01- Assurances de la Responsabilité Civile : de 6 mois du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2016 ;
- 11.A02- Assurance des Atteintes à l'Environnement: de 6 mois du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2016 ;
- 11.A03- Assurance Protection Fonctionnelle: de 6 mois du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2016 ;
- 11.A04- Assurance de la Protection Juridique: de 6 mois du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2016 ;
- 11.A05- Assurance de la Flotte Automobile: de 6 mois du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2016 ;
- 11.A06- Assurance des Dommages aux Biens: de 6 mois du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2016 ;
- 11.A07- Assurance des Risques Statutaires du Personnel: de 3 mois du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2016 ;

### **Article 2 :**

Autorise sa Présidente à signer les avenants et tout document afférent à cette affaire.

Membres présents :

Voix pour :

Voix contre :

Abstentions :

Fait et délibéré à Bordeaux, au siège du SIVU, le

20/11/2015

La Présidente

  
Emmanuelle CUNY

[www.le-gout-dans-nos-assiettes.com](http://www.le-gout-dans-nos-assiettes.com)

40, avenue de la gare – 33200 BORDEAUX

Tél 05 57 00 04 00 - Fax 05 56 08 88 97 - [sivubm@sivubm.com](mailto:sivubm@sivubm.com)

SIRET 253 306 187 00035